

Office de Tourisme***
du Mâconnais Val-de-Saône

Adhésion 2010

Votre contact : Florian Dubersten
1, place Saint-Pierre - F - 71000 Mâcon
Tél. : +33 (0)3 85 21 07 12
web@macon-tourism.com

visitezlemaconnais.com



L'Office de Tourisme du Mâconnais Val de Saône est une association de droit privé, loi 1901, installé à l'angle de la place Saint-Pierre et de la rue Carnot.

Au service de ses adhérents il sert à valoriser et à développer l'économie touristique du Mâconnais Val-de-Saône.

L'Office de tourisme en quelques chiffres :

C'est 62 000 visiteurs à l'accueil, plus de 188 000 visiteurs sur son site web en 2008. Plus de 100 groupes commercialisés par nos services et 3 000 congressistes accueillis en 2008.

Le classement en 3* a été décerné en 2001 suite à une certification AFNOR. Il fait partie des 320 Offices de cette catégorie sur les 3500 établissements existant en France.

Les services

Le service Commercial - Réceptif

Il a pour objectif de construire, en collaboration avec le client, un séjour comprenant, le transport, l'hébergement, les visites de sites, l'organisation des animations "incentive" "outdoor", la location de salles, etc...

Service groupes : Alda FELGUEIRAS

Tél. : 03.85.21.07.08 – www.macon-groupes.com

Depuis le 16 janvier 2008, la ville de Mâcon est devenu membre des 51 villes labellisées France Congrès.

Service congrès / séminaires : Patricia VERCHERE -

Tél. : 03.85.21.07.05 – www.macon-congres.com



Le service des conseillers de séjours

L'accueil du public est assuré par 2 personnes au minimum toute l'année. De juillet à septembre, il est renforcé par une équipe de saisonniers. Il est assuré en 5 langues : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais.

La mission :

Mise à disposition de brochures multi-langues et d'information touristique.

Conseil en séjour.

Réservation d'hébergement de dernière minute.

La vente de billets pour visite de villes, de croisières en journée sur la Saône, de montgolfière, d'entrées de site... dans tout le Mâconnais.

La boutique : elle met à disposition des visiteurs, des guides, des ouvrages historiques, des articles valorisant le travail des artisans adhérents à l'Office de Tourisme.

Bureaux d'informations :

- 1 place Saint-Pierre à Mâcon (03.85.21.07.07)
- Ancienne Gare Condemine à Charnay (03 85 21 07 14)

Magali LEROY, Josy LYOT et Vanessa RION - info@macon-tourism.com



Le service des nouvelles technologies

L'Office de Tourisme s'est doté de plusieurs sites Internet, géré en interne par notre webmaster.

Sa mission, gérer en temps réel les informations, la création de nouvelles pages, la mise en place de newsletters...

En 2010, nous mettons en place un extranet réservé aux adhérents, il permet de gérer vos informations, de suivre l'actualité de l'Office : www.otmval.com

Une boutique en ligne est également en place. Elle vous permet de vendre vos services et produits directement sur internet.

Florian DUBERSTEN - Tél. : 03.85.21.07.12 - web@macon-tourism.com

Le service promotion Marketing

Il a pour ambitieuse mission de nous démarquer de la notion de «ville étape», de développer une image de destination séjour dans le mâconnais auprès des citadins des grandes métropoles européennes, nos clients. Il s'appuie sur les services précédemment cités mais aussi sur les relations de presse grâce au carnet d'adresse de son directeur.

Frédéric CHAPOTOT - Tél. : 03.85.21.07.09 - direction@macon-tourism.com

Le service finance et comptabilité

Bien évidemment le service garant de la bonne vie de notre entreprise.

Yann MOREL - Tél. : 03.85.21.07.06 - comptabilite@macon-tourism.com

Grille de cotisations 2010

Les montants ci-dessous sont donnés €n € TTC

1 Adhésion à l'association 45 €

2 Supplément hors CAMVAL 15 €

Si votre activité ou votre résidence (du représentant légal) n'est pas située sur le territoire de la CAMVAL)

Liste des communes : Azé - Berzé-la-ville - Bussièrès - Charbonnières - Charnay-lès-Mâcon - Chevagny-les-Chevières - Davayé - Fuissé - Hurigny - Igé - Laizé - La-Roche-Vineuse - La Salle - Loché - Mâcon - Milly-Lamartine - Péronne - Prissé - Saint-Jean-le-Prieux - Saint-Laurent-sur-Saône - Saint-Martin-Belle-Roche - Saint-Maurice-de-Satonnay - Sancerre - Sennecey-lès-Mâcon - Senozan - Sologny - Solutré-Pouilly - Vergisson - Verzé

3 Promotion selon collèges + Montants différenciés

Collège 1 : Hôteliers

Capacité chambres	1 à 30	31 à 70	71 et plus
Sans ou 1 ★	+ 60 €	+ 110 €	+ 160 €
★★	+ 110 €	+ 160 €	+ 210 €
★★★	+ 160 €	+ 210 €	+ 260 €
★★★★	+ 210 €	+ 260 €	+ 310 €

Collège 2 : Restaurateurs

Couverts en salle	1 à 50	51 à 100	101 et plus
Montants	+ 60 €	+ 110 €	+ 160 €

Collège 3 : Hébergements de Tourisme

Gîtes / Chambre d'hôtes (classement)	Sans ou 1	2	3	4
Montants	+ 60 €	+ 110 €	+ 160 €	+ 210 €

ou

Campings (capacité)	1 à 100	101 à 200	201 et plus
Sans ou 1 ★	+60	+110	+160
★★	+110	+160	+210
★★★	+160	+210	+ 260 €
★★★★	+210	+ 260 €	+310

Collège 4 : Sites touristiques / Salles de spectacles / Associations / Entreprises de loisirs / Parcs à thème / Activités sportives

Montants	+ 60 €
----------	--------

Collège 5 : Cafetiers / Commerçants / Artisans

Cafetiers selon (places assises)	1 à 50	51 à 100	101 et plus
Montants	+ 60 €	+ 110 €	+ 160 €

ou

Commerçants / Artisans	+ 60 €
------------------------	--------

Collège 6 : Caves coopératives / Négociants en vin / Viticulteurs

Cave coopérative (nombre d'adhérents)	1 à 150	151 à 300	301 et plus
Montants	+ 260 €	+ 310 €	+ 360 €

ou

Négociants en vin / Viticulteurs	+ 60 €
----------------------------------	--------

Collège 7 : Agences de voyages / Particuliers / Adhérents n'entrant dans aucun des collèges précédents

Agences de voyages	+ 160 €
--------------------	---------

ou

Adhérents n'entrant dans aucun des collèges précédents	+ 60 €
--	--------

ou

Particuliers	0
--------------	---

4 Activité supplémentaire + 50 € par activité

Bulletin d'adhésion 2010



Raison sociale :

Nom et prénom (du représentant légal de l'entreprise) :

.....

Adresse :

CP : Commune :

Tél. :

Fax :

Email:

Site web :

Important : votre adhésion est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 et sera valide à réception du bulletin d'adhésion signé accompagné du règlement de cotisation (voir grille page précédente).

Fait à, le/...../2010

Signature et cachet commercial accompagné de la mention "Bon pour accord" :

J'adhère à l'Office de Tourisme du Mâconnais Val-de-Saône pour l'année 2010